



REMISE DES PRIX DU CONCOURS « EXPERIENCE NON-FUMEUR 02-03 » : UNE CLASSE PARTICIPANTE SUR SEPT PRIMEE DANS LE CANTON DE NEUCHATEL

Ce concours est organisé par l'Association suisse pour la prévention du tabagisme et l'Office fédéral de la santé publique; Vivre sans fumer s'en est fait le relais cantonal.

Par classe (de degrés 6, 7, 8 et 9) entière ou partielle, les participants s'engageaient à rester non-fumeurs pendant 7 mois. Le but du concours était de conforter les non-fumeurs dans leur attitude, ils sont majoritaires dans toutes les classes d'âge, et d'encourager ceux qui auraient commencé à renoncer à la cigarette.

Il a remporté un vif succès : plus de 1300 jeunes neuchâtelois y ont participé, soutenus par leurs enseignants. Le canton détient le record de participation romande !
Le 80% des classes inscrites a réussi à mener à bien cette expérience!

Les classes du canton de Neuchâtel, en plus du tirage au sort national, prenaient part à un **tirage cantonal**.

Les classes gagnantes du tirage au sort cantonal sont :

Pour la catégorie A (tous les élèves de la classe restent non-fumeurs) :

La 7 MA 3 de Cescole, soutenue par M. Jean-Marie Quartier. La 7 MA 32 de l'Ecole Bellevue, soutenue par Mme Micheline Poffet. La 7 PP 12 de l'ESRN de la Côte, soutenue par M. Yvan Jourdain. Ces classes gagnent chacune Frs. 200.-- pour leur caisse de classe.

Pour la catégorie B (le 80% des élèves de la classe reste non-fumeur) :

La 8 PP 31 de l'Ecole Bellevue, soutenue par M. Yann Müller. Cette classe gagne Frs.100.-- pour sa caisse de classe.

Les classes gagnantes du tirage au sort national sont :

Pour la catégorie A (tous les élèves de la classe restent non-fumeurs) :

La 9 PP 41 de l'ESRN du Bas-Lac, Marin-Epagnier, soutenue par M. Raymond Gut. La 8 MA 52 du C2T, soutenue par Mme Marcelle Cattoni. La 6 OR 2 de Cescole, soutenue par Mme Raymonde Kunzi. Ces classes gagnent chacune un bon de voyage de Frs 250.--.

Pour la catégorie B (le 80% des élèves de la classe reste non-fumeur)

La 9 MA 3 de l'Ecole secondaire du Locle, soutenue par M. Elvio Saas. La 8 MO 42 de l'ESRN du Bas-Lac, St-Blaise, soutenue par Mme Marie-Christine Schnegg. La 8 MO 3 de la Fontenelle, soutenue par M. Jean-Marc Durand. Ces classes gagnent chacune un bon de voyage de Frs 250.--.

Nous avons la joie d'accueillir des délégués de ces classes et leurs enseignants au cours d'une petite cérémonie qui aura lieu jeudi 19 juin 2003, à 17 h 00 au Collège secondaire de Marin.

Sous www.vivre-sans-fumer.ch/latest_news.html vous trouverez des informations complémentaires :

Compte-rendu final (caractéristiques des participants)

Communiqué aux médias de l'Association suisse pour la prévention du tabagisme

Liste des gagnants du tirage au sort national

Neuchâtel, le 16 juin 2003